



EDITO

Un an, ... un an déjà qu'est apparue officiellement cette nouvelle pandémie mondiale qui impacte chaque jour notre quotidien sur le plan personnel et collectif, dans ses déclinaisons sanitaires bien sûr mais aussi économiques, sociales et même morales.

De nouveaux variants apparaissent, plus contagieux encore que le virus initial, aggravant la situation sanitaire et impactant l'organisation du système hospitalier. Toutes les mesures prises à ce jour n'ont pas permis de maîtriser et juguler l'épidémie.

Au-delà de l'impérieuse nécessité du respect des recommandations sanitaires, une seule voie nous permettra de retrouver la lumière et la joie des retrouvailles : la vaccination.

Si certains ont pu s'interroger voire même s'inquiéter sur la rapidité de développement, les technologies utilisées, la bibliographie scientifique démontre le sérieux des études et l'antériorité des différentes technologies utilisées pour le développement des candidats vaccins.

Aujourd'hui, ces vaccins existent, leur efficacité est démontrée, l'organisation est en place en lien étroit avec les territoires pour vacciner la population française. La campagne a débuté dès janvier au bénéfice des plus vulnérables et va se décliner progressivement à l'ensemble des français.

Notre commune, à l'instar de nombreuses communes françaises, est aux côtés de l'Etat pour contribuer à la réussite de cette campagne de vaccination qui va durer plusieurs mois.

La lumière n'est pas si loin et il faut continuer de lutter grâce notamment au respect des règles sanitaires mais aussi par la vaccination.

Aussi, protégez-vous, préservez-vous mais surtout vaccinez-vous.

Bâtonnier Michel Dufranc
 Maire de La Brède



INFOS COVID-19

Se vacciner, se protéger

Depuis le mois de janvier, la campagne de vaccination s'accélère, son déploiement se fait progressivement avec une priorité donnée aux publics les plus vulnérables au virus. Les personnes âgées de plus de 75 ans et les personnes présentant des pathologies à très haut risque peuvent ainsi se faire vacciner depuis le 18 janvier. La vaccination sera ensuite élargie aux autres tranches de la population.

Dans le contexte actuel où l'épidémie reste difficile à contrôler, la vaccination devrait permettre de réduire le nombre de formes graves et de décès liés au Covid-19. C'est aussi un moyen de protéger notre système de soins et espérer un retour à une vie plus normale.

18 centres de vaccination ont déjà ouvert en Nouvelle Aquitaine au mois de janvier, l'ouverture d'autres centres est programmée.

La vaccination ne s'effectue que sur rendez-vous : plus d'information au 0 800 009 110 (7/7 de 06h à 22h) ou sur <https://www.sante.fr/centres-vaccination-covid.html>



Une solution de transport à la demande

La communauté de communes de Montesquieu et le service Transgronde proximité de Nouvelle Aquitaine proposent une solution aux habitants éligibles souhaitant se faire vacciner et ne disposant pas de moyen de transport : un minibus se déplace à votre domicile, à un tarif modique, pour vous permettre de rejoindre l'un des centres de vaccinations suivants :

- CHU Pellegrin tripode
- CHU Haut Lévêque
- Hopital Bagatelle
- Institut Bergonié
- Clinique Mutualiste

Pour bénéficier de ce service :

1. Vous devez d'abord être inscrit au service de transport à la demande de la CCM par téléphone au 05 57 96 96 70 ou sur www.cc-montesquieu.fr/vivre/deplacements/transport-a-la-demande.
2. Vous devez ensuite obtenir un rdv de vaccination dans un des centres hospitaliers : par téléphone au 0 800 009 110 (7/7 de 06h à 22h) ou sur internet www.sante.fr/centres-vaccination-covid.html
3. Vous pouvez ensuite contacter le service Transgronde proximité au 0 970 870 870 (du lundi au samedi de 8h à 19h) afin de réserver votre déplacement.

L'école maternelle a désormais son nom

Contrairement à l'école élémentaire Jean Cazauvieilh, l'école maternelle communale de La Brède n'avait pas de nom jusqu'à présent. La Municipalité a souhaité remédier à cela et a lancé ces derniers mois une concertation afin de lui trouver un nom. Après discussion avec le groupe enseignant, le personnel municipal de l'école, les parents d'élèves et les membres du Conseil Municipal, **le nom de « Lou Barradey » a été retenu.**

Pour précision, le « Barradey » est le nom du quartier où est implanté l'école. L'article « Lou » a été rajouté pour renforcer l'identité gasconne de la région. Le Barradey, qui signifie Barrage est un quartier qui, autrefois, était irrigué par une multitude de sources. Le Barradey faisait barrage pour que les terres du bas ne soient pas inondées.



TRAVAUX

ZAC de Filleau : enfin des travaux !

Après plusieurs années de procédures judiciaires opposant les divers intervenants à la réalisation des bassins d'écrêtement des crues et de rétention des eaux pluviales de la ZAC de Filleau, des travaux de mise en conformité de ces ouvrages devraient enfin démarrer cette année. En effet, la Commune a obtenu de se substituer au concessionnaire défaillant, à charge pour celui-ci de lui verser la provision qu'il avait obtenue du Tribunal de la part des assureurs du maître d'œuvre et de l'entreprise de travaux.

C'est ainsi qu'un protocole d'accord transactionnel a pu être signé à la fin de l'année dernière entre la société Immobilière Sud Atlantique et la Commune, qui permettra à celle-ci d'engager ces travaux importants dont l'objectif est de réduire significativement le risque d'inondation des propriétés voisines de la ZAC. De son côté, la Préfecture a accepté de prolonger le délai accordé en son temps pour régulariser la remise en état de ces bassins.

C'est le bureau d'étude SOCAMA qui a été chargé par la Commune de concevoir le nouveau projet et de diriger les travaux à venir.



Église Saint Jean d'Etampes

Les travaux se poursuivent dans l'église avec le démontage de l'orgue, le nettoyage de l'autel majeur, des parements et des Statues du chœur, la réfection des murs intérieurs et divers travaux d'électricité.

L'église reste fermée au public pendant toute la durée des travaux qui devraient durer jusqu'en novembre.

Hommage à André Cazauvieilh et André DESSIS

Deux personnalités locales nous ont quitté en ce début d'année 2021. Le conseil municipal et le personnel municipal de La Brède leur rendent hommage :

Décédé le 7 janvier 2021, **André CAZAUVIEILH** était une figure de La Brède, pour tous ceux qui l'ont connu dans l'exercice de ses multiples activités et fonctions.

Elu local pendant presque 25 ans, il fut d'abord conseiller municipal puis adjoint au maire, de 1977 à 2001. Il était aussi investi dans la vie associative et sportive de la commune, notamment chez les cyclos randonneurs, et fut correspondant de presse du journal Sud-Ouest.

André DESSIS, notre ancien Garde champêtre s'est éteint le 18 janvier 2021. Recruté en 1948 en qualité de cantonnier de la Commune, il fut nommé Garde-Champêtre en 1975 et garda cette fonction jusqu'à sa retraite en juillet 1995, après 47 ans de service. Il fut aussi sapeur-pompier volontaire au Centre de Secours de La Brède et Président du Sourire d'Automne Brédois jusqu'en 2012.



Ma commune, ma santé



La problématique de l'accès aux soins et à la santé est un phénomène bien connu aujourd'hui qui se manifeste souvent dans la non-souscription d'une couverture complémentaire de santé et qui entraîne généralement un renoncement à de nombreux soins (dentaires, ophtalmologiques en particulier).

Partant de ce constat, la commune de La Brède propose à ses habitants l'accès à une mutuelle à un tarif modéré grâce à la mise en place d'un contrat collectif.

Le Centre Communal d'Action Sociale de La Brède s'est rapproché de l'association « ACTIOM » Association loi 1901, dont le but

est de proposer, en partenariat avec les mairies, des solutions simples et efficaces en mutualisant certaines dépenses.

Des permanences d'accueil et de conseil sont organisées par l'association ACTIOM en Mairie (Prise de rendez-vous auprès d'Aurélié QUERO 05.57.97.76.92) :

Mercredis 17 Février / 17 Mars / 21 Avril / 26 Mai / 23 Juin / de 09h à 12h

Monoxyde de carbone

Attention aux intoxications

Maux de tête, nausées, vertiges... Attention, il s'agit peut-être des premiers signes d'intoxication au monoxyde de carbone (CO). Incolore et inodore, le monoxyde de carbone agit comme un gaz asphyxiant qui peut être mortel en moins d'une heure. Des appareils de chauffage mal entretenus et une mauvaise aération des locaux peuvent provoquer ce type d'intoxication.

En cas de doute sur la présence de monoxyde de carbone, il est nécessaire d'aérer les locaux, d'évacuer les lieux sans attendre et d'appeler les secours en composant le 18 (pompiers), le 112 (numéro d'urgence européen) ou le 15 (Samu).



ENVIRONNEMENT

Désormais, tous les emballages se trient

Depuis le 1er janvier, tous les emballages se trient dans les foyers de la Communauté de Communes de Montesquieu. Finis les doutes ! Pots de yaourt, barquettes en plastique, films souples d'emballages (blisters), mais aussi capsules de café en aluminium, de bière, les gourdes de compote et autres petits opercules en métal, viendront rejoindre les papiers, boîtes de conserve, cartons et bouteilles/flacons en plastique que beaucoup avaient déjà le réflexe de trier.

La collecte sélective comprend cinq flux de matériaux : le verre, les emballages métalliques, le papier, les cartons et les plastiques. S'agissant de ces derniers, jusqu'à présent, seuls les flacons et bouteilles pouvaient être déposés dans le sac de tri. C'était sans compter sur la modernisation des centres de tri. Figurant parmi les sept projets retenus par CITEO pour bénéficier d'un accompagnement financier, le centre de tri d'Illats, prestataire du territoire de la Communauté de Communes de Montesquieu, est aujourd'hui capable de mieux capter, séparer et préparer au recyclage les matériaux d'emballage.

La CCM distribue en ce début d'année 3 rouleaux de sacs jaunes par foyer, au lieu des 2 habituels, ainsi qu'un mémotri pour accompagner les familles dans leur nouvel usage.

Plus d'infos : www.cc-montesquieu.fr/toutes-les-actualites/consignes-de-tri



Prochaine collecte des Encombrants : 18 février. Inscriptions au plus tard à 16h la veille du 1er jour de la collecte par téléphone (appel gratuit) : 0 805 020 002 ou par mail : encombrants.montesquieu@groupenicollin.com

Lutte contre le frelon asiatique



■ Piéger les reines

C'est le moment de piéger les reines fondatrices. En effet, de mi-février à mi-avril, les reines sont en phase de recherche de nourriture et de lieux pour la construction de leurs nids. Afin de les piéger, la ville met à la disposition des foyers brédois un bouchon « TAP TRAPP ». Ce dispositif permet de réaliser des pièges simples à partir d'une bouteille en plastique vide. Vous pouvez retirer votre kit en Mairie (un bouchon par foyer).

■ Repérer et détruire leurs nids

Des apiculteurs perchistes sont formés à la destruction des nids de frelons asiatiques et se tiennent à la disposition des particuliers. L'intervention peut paraître simple mais détruire un nid peut s'avérer dangereux, surtout ne prenez pas le risque et faites appel à un professionnel. Pour rappel, les pompiers n'interviennent plus dans la destruction de ces nuisibles. L'apiculteur Erick LE BERVET est chargé d'intervenir sur le secteur de notre commune. Contact : 06 78 18 32 34.

ZONE BLEUE

Pour rappel, ce stationnement règlementé mais gratuit est limité à 1h30, temps nécessaire et suffisant pour faire ses achats. Les horaires de la zone bleue sont du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h, excepté les jours fériés et au mois d'août.

La zone bleue ne s'applique pas aux résidents de la Place et de la rue Montesquieu dont les véhicules sont identifiés par un macaron placé sur la face interne du pare-brise. Ce macaron doit être renouvelé tous les ans, à l'accueil de la mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile.

26 NOUVEAUX PETITS BRÉDOIS

Comme chaque année, la commune souhaite la bienvenue aux bébés de l'année et offre à leur famille une composition florale printanière pour l'occasion. 26 bébés sont nés en 2020. Au mois de janvier, Catherine Dupart, adjointe au Maire, leur a apporté cette composition afin de leur adresser, au nom de la Municipalité, toutes nos félicitations !

NOUVELLE ACTIVITÉ

Située 92 av. Charles de Gaulle, **Medical'isle** propose des solutions de location et vente de matériel pour le maintien à domicile, lit médicalisé, fauteuil roulant, matelas à air, verticalisateur, etc.... mais aussi toute une gamme de produits pour les professionnels de santé et produits Covid ainsi que de nombreux produits qui permettent d'améliorer l'autonomie et le confort, la livraison comme les produits d'hygiène aux personnes isolées ou seules.

Plus d'infos : www.medicalisle.com



ÉVÉNEMENT

JOURNÉE DE LA FEMME



Depuis plusieurs années, la Ville de La Brède met à l'honneur les femmes, le temps d'une journée, et leur propose un moment de partage et d'échanges sur un thème choisi. Consciente des contraintes sanitaires qui à ce jour ne permettent pas de reproduire la même organisation en salle que les autres années, l'équipe d'organisation souhaite toutefois reconduire l'événement en l'adaptant au contexte.

Ne manquant pas d'inventivité, elles vous donnent rendez-vous dimanche 14 mars et réfléchissent au programme de cette journée qui sera ajusté en fonction des actualités. N'hésitez pas à consulter régulièrement le site de la ville pour découvrir le programme retenu.



VIE ASSOCIATIVE

Le Foyer socioculturel cherche des successeurs

La présidente et le secrétaire du foyer socioculturel ont décidé de passer la main à partir de juillet 2021.

L'association recherche donc deux personnes pour reprendre la tête de la structure et rejoindre la trésorière, faute de quoi il faudra procéder à la dissolution de l'association. Ce serait d'autant plus dommage que, émanation du Foyer des jeunes et d'Education populaire créé en 1966, le Foyer socioculturel est la plus ancienne association culturelle de la commune.

Elle compte 130 membres environ et propose des activités d'arts plastiques, de calligraphie, des cours d'anglais et d'espagnol pour adultes, des ateliers écriture, mémoire, bien-être et de la broderie.



Pour tout renseignement, les personnes intéressées peuvent prendre contact avec Suzy Vierge au 05 56 20 26 16 ou suzanne.vierge@wanadoo.fr avant le 15 avril 2021.

La présidente et le secrétaire actuels sont prêts à accompagner le nouveau bureau dans ses premiers pas si ses membres le souhaitent.

TRIBUNES LIBRES

Conformément au code général des collectivités territoriales et au règlement intérieur voté par le Conseil Municipal, un espace de libre expression est réservé aux différents groupes politiques, dans les communes de plus de 3500 habitants.

La Brède Ensemble

Nous sommes toujours dans un contexte sanitaire difficile avec beaucoup d'incertitudes pour les prochains mois. Nous avons appris à vivre avec ces contraintes quotidiennes et c'est grâce à l'investissement de tous que nous faisons face, collectivement. Nous sommes mobilisés pour accompagner les entreprises et les associations, comme les familles et ceux qui en ont le plus besoin face aux difficultés. Comme la sécurité et le respect des règles sanitaires, la solidarité et la bienveillance sont essentiels. Nous y sommes particulièrement attentifs. Le contexte a cependant changé. Nous voyons enfin des perspectives positives avec la campagne de vaccination qui représente, ne nous y trompons pas, la seule porte de sortie pour revenir à une vie normale. En attendant, nous travaillons chaque jour à l'aménagement de notre commune. Beaucoup de chantiers sont en cours. Comme chacun d'entre vous, nous sommes impatients de pouvoir nous retrouver sur les prochains événements. Le meilleur est à venir. Pour l'heure, continuons à être résiliants, protégeons-nous et protégeons les autres. Et la meilleure des protections sera le vaccin.

La Brède aux citoyens

Au moment où nous écrivons ce texte (le 12 janvier), la situation sanitaire ne nous permet pas d'envisager une date de reprise pour nos associations, ni les modalités qui seront mises en place pour un redémarrage.

Restons solidaires et pensons particulièrement au monde culturel, associatif, sportif, à tous ceux qui se voient réduire ou arrêter leur activité.

Aujourd'hui soutenons également les associations caritatives du territoire, qui voient leurs demandes s'accroître depuis le début de la crise.

Continuons à être mobilisés, comme nous le faisons déjà depuis de nombreux mois.